

COMMUNE DE L'ALBENC

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE Fiche annexe au règlement

Délibération du 21/10/2014 : Révision des tarifs et règlements appliqués par délibération du 13/10/2009 et du 17/12/2012

Tous les paiements se font par chèque à l'ordre du Trésor Public

Le tarif hiver correspond à la période du 15 octobre au 15 avril

CAUTIONS POUR TOUTE LOCATION :

480€ + 200€ caution propreté (à établir sur 2 chèques distincts à l'ordre du trésor public)

LOCATIONS :

Associations de la commune :

Tarif été : 60€ - Tarif hiver 90€

Associations extérieures complémentaires à la vie communale :

Tarif été : 450€ - Tarif hiver : 500€

Personnes privées de l'Albenc (personnes domiciliées à l'Albenc, leurs enfants et petits-enfants) :

Tarif été : 150€ - Tarif hiver : 200€

Personnes privées extérieures à l'Albenc (UN HABITANT DE L'ALBENC DOIT SE PORTER GARANT) :

Tarif été : 450€ - Tarif hiver : 500€

Commerçants : Tarif été : 550€ - Tarif hiver : 600€

CHAUFFAGE par système de jetons : Pour les associations au cours des activités à titre gratuit. Eventuellement pour les utilisations payantes hors périodes hivernales en cas de grand froid

NETTOYAGE DE LA SALLE ET ORDURES MENAGERES

Le chèque de caution « état général de la salle » (480€) sera restitué après l'état des lieux.

Le chèque de caution « propreté » sera restitué en regard du nettoyage de la salle (aucune poubelle ne sera tolérée à l'intérieur et aux abords de la salle polyvalente)

